

La Bretagne dans la peau

Projet de reportage photographique réalisé
par le Musée de Bretagne sur le thème du tatouage

Le Musée de Bretagne lance un appel à toute personne ayant choisi de se faire tatouer un symbole breton ou une référence à la Bretagne (à son image et sa représentation), pour participer à un reportage photographique.



Se faire tatouer la Bretagne sur la peau

Ce projet de reportage photographique s'inscrit dans le cadre d'une exposition temporaire du Musée de Bretagne qui se tiendra en 2022, sur le thème de l'héritage celtique en Bretagne. La culture celtique et l'univers imaginaire qui lui est lié ont généré un abondant vocabulaire artistique et décoratif, qui a pu trouver un aboutissement naturel dans l'art graphique du tatouage. Le musée s'intéresse plus largement à tous les tatouages ayant trait à l'image et à la représentation de la Bretagne. Ce reportage graphique permettra de mieux documenter la pratique contemporaine du tatouage, de comprendre les raisons de sa popularité et d'en saisir la variété. Ce projet s'intéressera ainsi au sens du tatouage : que signifie de nos jours se faire tatouer la Bretagne sur la peau ? Car le tatouage est bien souvent un geste réfléchi et longuement mûri. Qu'il réponde à une pulsion individuelle ou qu'il vise l'appartenance à un groupe humain, il en dit toujours plus que l'image reproduite sur la peau.

Reportage photographique

À travers ce reportage photographique, le Musée de Bretagne entend documenter cette pratique contemporaine. Il est ainsi envisagé de photographier les personnes tatouées et d'accompagner chaque image d'un court texte issu d'un entretien avec ces personnes, permettant de contextualiser le tatouage et de rendre compte de leur choix.

Le reportage photographique sera réalisé jusqu'en décembre 2021 par Alain Amet, photographe et responsable de l'iconothèque du Musée de Bretagne. Dans l'idéal, il sera réalisé dans le cadre choisi par la personne intéressée, en intérieur ou en extérieur, afin de situer le sujet dans son environnement propre. Le style d'image sera fidèle à la photographie documentaire, en intégrant un aspect artistique. Une ambiance intimiste dans la photographie sera privilégiée pour mettre en valeur le tatouage et garder suivant le choix ou non des modèles leur anonymat.

Perspectives et valorisation

Les clichés réalisés et leurs notices ont vocation à intégrer les reportages photographiques du musée (fonds documentaires) et seront à ce titre conservés au Musée de Bretagne. Ils seront susceptibles d'être utilisés dans le cadre d'expositions temporaires, de publications ou d'utilisation dans le cadre des ressources numériques du musée (diffusion en ligne, portail des collections...). L'accord de la personne photographiée pour cette pluralité d'usages est donc requis.

Le reportage photographique constitué, pour son volet « motifs celtiques » sera valorisé dans la future exposition du musée en 2022 selon des modalités qui restent à définir (images présentées sous format numérique ou tirages papier, diffusion sur le site internet du musée, rencontre avec le public autour du tatouage...).

Modalités de participation

Toute personne intéressée peut se manifester auprès du Musée de Bretagne, dès lors que son / ses tatouages se rattachent aux thématiques évoquées et à la Bretagne (résider en Bretagne n'est pas une obligation pour participer au projet). Un équilibre sera recherché par le Musée de Bretagne en termes de représentativité (hommes/femmes, personnes d'âges différents, provenant de toute la Bretagne voire de l'extérieur du territoire, passionnés de tatouage ou novices...). Les tatoueurs spécialisés dans ce type de motifs ou ayant une expérience significative en la matière peuvent également participer au projet.

CONTACT :

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec **Alain Amet**, photographe et responsable d'iconothèque au Musée de Bretagne
a.amet@leschampslibres.fr

> Contact presse :

Antoine BLANCHET - a.blanchet@leschampslibres.fr - 06 75 29 02 21